



Section sportive scolaire Voile et Planche à voile Collège Marseilleveyre



Présentation et fonctionnement :

- La section sportive scolaire voile propose aux élèves de faire un entraînement de voile inscrit dans l'emploi du temps, tout en suivant une scolarité normale.
- Les entraînements se déroulent en convention avec le club de l'YCPR qui met à disposition sa structure, son matériel et un entraîneur diplômé d'état.
- L'élève aura 3h d'entraînement par semaine sur le support qu'il aura choisi lors du test d'entrée.
- Les 6^{ème} et 5^{ème} s'entraînent le mardi après-midi, les 4^{ème} et 3^{ème} s'entraînent le vendredi après-midi.
- Le groupe dériveur et le groupe planche sont pris en charge par deux entraîneurs différents.

Encadrement

- L'encadrement est assuré par le même entraîneur de la 6^{ème} à la 3^{ème} selon le support choisi :



Thomas LOQUET
Entraîneur Planche à voile

Diplôme : Entraîneur Fédéral Voile
Professeur d'EPS
Responsable de la section sportive voile

Son dicton préféré : « La performance n'est que la conséquence du plaisir à pratiquer »



Lucas BERNEDE
Entraîneur Dériveur

Diplôme : BPJEPS Voile
Cadre technique au club de l'YCPR
Entraîneur et formateur régional

Son dicton préféré : « Chaque petit progrès est une reconnaissance du travail accompli »

Objectifs

- Elle permet à l'élève de :
 - S'intégrer plus facilement au collège et se sentir valorisé.
 - S'épanouir au collège par la pratique de la voile en plus de sa scolarité normale.
 - Progresser dans le support de navigation choisi pour atteindre son plus haut niveau.
 - Participer à des compétitions régionales et nationales dans le cadre scolaire.
 - Prendre des responsabilités et se former aux rôles de « jeunes officiels » pour les régates.
 - Se former pour entrer en formation « aide-moniteur » ou « moniteur » de voile.

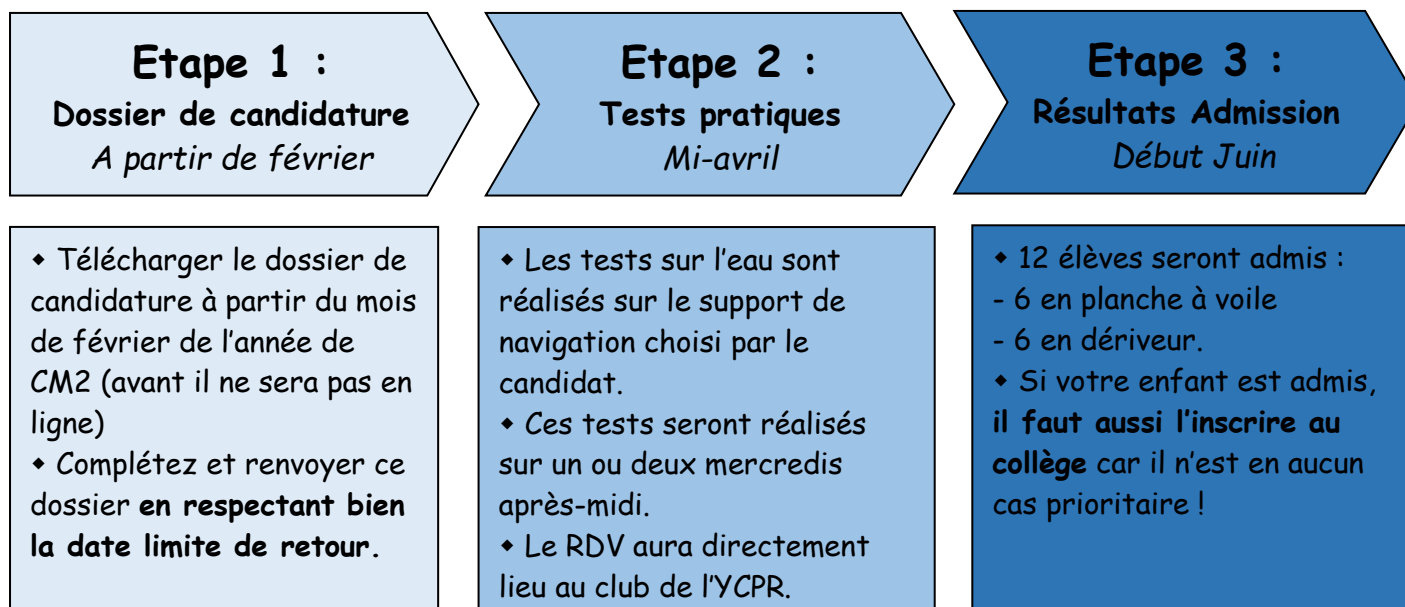
Palmarès :

- La section sportive forme chaque année des élèves « jeunes officiels » de niveau régional.
- La section sportive est championne régionale et invaincue chaque année depuis sa création en 1993 !
- Chaque année, 5 élèves qualifiés participent aux championnats de France, organisés tous les ans en dériveur et tous les deux ans en planche à voile.

Voici les résultats de la section voile aux Championnats de France depuis sa création en 1993 :

		
8 fois en planche à voile 7 fois en dériveur	3 fois en planche à voile 8 fois en dériveur	3 fois en planche à voile 10 fois en dériveur

Les étapes d'admission en section sportive scolaire voile pour les CM2 :



Les conditions d'admission

- Il faut dépendre du collège Marseilleyveyre pour pouvoir candidater : pas de dérogation de secteur.
- La section sportive voile est INCOMPATIBLE avec les autres options au collège, un choix s'impose.
- L'inscription est conditionnée par une cotisation de 100€ qui couvre une partie des frais d'encadrement, de matériel, de licence et de déplacement aux compétitions UNSS.
- L'admission est valable pour les 4 années au collège. Si votre enfant éprouve des difficultés à s'épanouir pleinement (baisse de l'investissement sportif, résultats scolaires), alors nous essaierons de trouver des solutions ensemble pour qu'il continue dans le dispositif.
- Toute désinscription est définitive pour le reste de sa scolarité au collège.
- Nous vous encourageons vivement à inscrire votre enfant dans un club fédéral de votre choix à l'année, afin de renforcer sa pratique (en aucun cas nous mettons la priorité sur l'YCPR).